



Compte rendu audioconférence DGFIP du 22 juillet 2020

Consignes sur le port du masque à la DGFIP

Généralités :

Le directeur général, au regard de l'évolution de la doctrine du port du masque, a provoqué une audioconférence sans attendre la rentrée.

Une fiche de consignes a été rédigée pour une harmonisation sur tout le territoire du port du masque ; même si en cette période estivale la distanciation physique est plus simple, il faut préparer la rentrée et en tout état de cause respecter les obligations imposées par le gouvernement.

Vous trouverez donc cette fiche en pièce jointe.

Au niveau de l'épidémie, 2 départements font l'objet d'une attention particulière, la Mayenne et la Guyane. En Mayenne, un agent a été testé positif, mais ne se trouvait pas sur son lieu de travail.

En Guyane, 3 agents sont testés positifs et un service a été fermé et a réouvert.

La DG reste attentive mais la situation semble maîtrisée.

CGT :

La CGT est intervenue pour demander à ce que la DG soit vigilante sur les stocks de masques afin que les agents en soient pourvus à la hauteur des préconisations. Elle a revendiqué des stocks « à discrétion » afin de ne pas empêcher l'accès au service public à la population qui ne serait pas équipée de masque et notamment les populations les plus fragiles.

La CGT a demandé que le port du masque soit demandé aux contribuables qui seront en contact avec les personnels nomades.

La CGT a rappelé ses revendications en matière de politique immobilière de l'État, qui doit absolument prendre en considération le risque épidémique et sanitaire. La distanciation physique réelle qui permet la protection des agents sans port du masque toute la journée reste moins contraignante.

La CGT s'est étonnée du taux de 6 % d'agents en travail confiné ou télétravail depuis quelques jours. Même si des discussions sont prévues à la rentrée sur le télétravail, la CGT a insisté sur la nécessité de préparer la rentrée et le retour de congés des collègues. Sans amélioration de la situation sanitaire, il convient toujours de limiter le nombre d'agents en présentiel et cela doit être anticipé.

La CGT a donc revendiqué que chaque agent qui le souhaite et qui travaille sur des missions réalisables en télétravail puisse être équipé du matériel nécessaire pendant toute la période durant laquelle le virus sera présent. Cela permettrait, sans déconstruire complètement les collectifs de

travail, un système de rotation dans les services afin de limiter le nombre d'agents en présentiel, et donc une meilleure distanciation physique. Une campagne de recensement par les directions locales directement auprès des agents devrait être effectuée rapidement en ce sens, ce qui permettrait une anticipation de la rentrée et d'une éventuelle aggravation de l'épidémie.

La CGT a aussi attiré l'attention du directeur général sur la situation dans les services. Elle a conscience que la situation n'est facile pour personne, y compris pour les chefs de service. Pour autant, les agents ont besoin de consignes claires, le doute ou le déni n'étant jamais rassurant. Sans généralisation de la part de la CGT, elle précise que les chefs de services ont des responsabilités et ne peuvent, du point de vue de leur positionnement et de cette période si particulière, être dans le déni, ne pas gérer les mesures de protection indispensables et faire barrage à des demandes légitimes des agents telles que d'être équipés pour télétravailler... Il n'est pas admissible qu'après tous ces mois de crise certains agents doivent encore se battre pour être ne serait-ce que ré approvisionnés en masques et gels...

La CGT a aussi attiré l'attention sur l'ambiance dans les services, de plus en plus de collègues sont démotivés, désabusés. Certes le contexte sanitaire joue sur le moral des agents, mais les réformes, les vols de congés, les primes covid, ou encore les soucis de management ont un rôle très néfaste sur les collectifs de travail.

Pour la CGT, la DG doit y remédier.

Le directeur général a apporté quelques réponses :

Le DG s'est assuré que les stocks de masques étaient suffisants et un point tous les 15 jours sera fait. Les directions locales ont aussi la possibilité d'acheter des stocks si la préfecture se trouvait en difficulté pour fournir le volume nécessaire. Un stock « tampon » pour les usagers est préconisé quand cela est possible.

Le DG est d'accord pour enclencher une réflexion et des discussions le moment venu sur la politique immobilière de l'État.

La DG prépare déjà la rentrée, cela a été fait pour les scolarités, les doctrines pour les masques ont vocation aussi à préparer septembre. L'objectif en matière de matériel pour le télétravail reste bien de pouvoir équiper 40 % des agents en PC portables avant la fin de l'année. Mais l'été ne semble pas la meilleure période pour une campagne de recensement des volontaires.

Les personnels fragiles seront équipés en priorité. Mais la DG affirme être bien dans l'esprit évoqué par la CGT, à savoir de faciliter le télétravail dans la période, y compris avec des rotations pour ne pas isoler, mais permettre moins de présentiel.

Des consignes de souplesse ont été passées auprès des directeurs locaux pour permettre aux agents qui le souhaitent de télétravailler quelques jours par semaine, y compris sans convention.

Une audioconférence aura lieu fin Août afin de refaire le point sur la préparation de la rentrée.